

« Louange à Dieu,

«Que la Prière et le Salut soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

«Mesdames et Messieurs les membres de Notre Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir,

«Que la Paix, la Miséricorde et les Bienfaits de Dieu soient sur vous,

Il Nous est agréable de Nous adresser à vous au début de la huitième session du Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir consacrée cette année à une réflexion sur le thème:»mondialisation, développement rural et emploi des jeunes». Vous n'êtes pas sans savoir l'importance tout à fait particulière que revêt cette question pour Nous du fait qu'elle concerne le présent et l'avenir d'une grande partie de Notre espace national et d'une catégorie de Notre société jouissant de toute Notre sollicitude et de Notre bienveillance.

C'est là une occasion pour Nous remémorer, dans le recueillement et avec une foi inébranlable, le souvenir du Père de la Nation marocaine, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu lui accorde sa Bénédiction, à qui revient le mérite de jeter les fondements de la démocratie dans Notre pays et d'instaurer la concertation institutionnelle comme méthode permettant d'en élargir le champ d'application.

Mesdames, Messieurs,

Lorsque Notre Auguste Père a créé ce Conseil et l'a placé à ses côtés, Il a voulu, que Dieu ait son âme, qu'il constitue un vaste chantier multidimensionnel, actif et dynamique en permanence, réalisant recherches et études et entreprenant sur le terrain des investigations sur la base desquelles il présente à Sa Majesté le Roi des propositions et avis, et l'assiste pour définir et mettre en oeuvre la haute politique voulue par Lui au service de la Nation marocaine et de l'avenir de la jeunesse. Sa Majesté l'a voulu également un espace de dialogue et de concertation entre ses membres qui représentent une élite parmi les fils de Notre patrie, choisis d'une manière qui garantit la représentation de l'ensemble des composantes de Notre nation. Ainsi, Notre Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir a constitué un jalon essentiel et nécessaire pour le parachèvement de l'édification de Notre tissu institutionnel et le développement de la pratique démocratique dans Notre pays.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons suivi régulièrement et avec intérêt vos travaux et sommes optimiste pour le caractère positif de la démarche que vous avez adoptée et la voie que vous avez empruntée. Si le problème de l'intégration des jeunes diplômés avait constitué la raison directe de la création de ce Conseil, il n'en demeure pas moins que vous vous êtes de sitôt orientés, sur la base des recherches et études que vous avez réalisées et de la

réflexion que vous avez engagée au sujet de tout ce qui a trait au présent et à l'avenir de Notre jeunesse, vers l'approfondissement de la conception globale visant à placer la problématique de l'emploi des jeunes dans son cadre véritable, celui du projet de société dont Nous aspirons à établir les fondements.

La société marocaine que Nous oeuvrons à concrétiser pour le troisième millénaire est une société économiquement développée, socialement solidaire, tolérante et ouverte sur le monde au plan civilisationnel, et capable de s'adapter aux innovations et de faire face aux défis. Dès lors que Notre volonté converge vers cette orientation, toutes les institutions concernées doivent s'atteler à sa concrétisation.

Nul doute qu'il s'agit d'un projet ambitieux, qui s'inscrit dans le long terme et requiert l'audace à même de réaliser le changement nécessaire.

Le changement que Nous souhaitons doit faire de la prospérité sociale l'objectif principal des choix stratégiques du Maroc de demain. Dans cette perspective, l'emploi, particulièrement celui des jeunes, occupe une place prépondérante, en tant que condition garantissant le plein épanouissement de la personnalité du citoyen marocain, sur les plans individuel, familial, professionnel et social. Pour ce faire, il est impératif d'œuvrer à la consolidation des traditions de solidarité et d'entraide au sein de la société marocaine, une société qui concilie entre l'efficacité économique et l'exigence de la cohésion sociale.

Toutefois, la concrétisation de cette vision prospective est tributaire de la capacité de la société marocaine à maîtriser les conséquences de l'ouverture sur l'extérieur et d'en tirer avantage. Car toute société, telle que la Nôtre, aspirant à une intégration positive dans son environnement extérieur, est appelée à fructifier les facteurs de progrès inhérents aux mutations que connaît le monde dans les domaines de la culture, des sciences, de la technologie et de la communication. La réussite d'un tel choix est conditionnée par l'assimilation des valeurs de tolérance et d'ouverture, valeurs qui assurent la conciliation continue entre l'authenticité et la modernité, afin que le Maroc puisse préserver son identité en développant son potentiel créatif.

Ce qui confère à cette vision un caractère de crédibilité c'est qu'elle n'émane pas d'une réflexion abstraite en rupture avec la réalité, mais le fait qu'elle est le résultat d'un minutieux diagnostic de terrain, d'un dialogue et d'une concertation démocratique entre les membres du Conseil, fondée sur l'argumentation et la persuasion, qui mènent à la conviction, puis à l'adhésion unanime. Avec une démarche telle que la votre, vous avez prouvé la vertu du débat démocratique et les possibilités qu'il offre, quelles que soient les divergences d'intérêts et la différence des sensibilités et des convictions. Il n'est guère étonnant, ni hors de portée des fils de Notre Nation, qu'ils soient unanimes autour des objectifs de nature à servir la cause des jeunes, qui sont les dépositaires de l'avenir de Notre pays.

Mesdames, Messieurs,

Nous témoignons toute la considération pour les efforts de Notre Conseil durant les dix dernières années qui auront été, à juste titre, la

décennie de la jeunesse. Les chantiers successifs qui ont été ouverts à la réflexion, à la recherche et au dialogue, nous ont permis, grâce à Dieu, de dégager une vision claire de Notre réalité économique et sociale, avec ses potentialités, ses contraintes, et ses effets multiples sur Notre cause centrale, la cause de l'intégration positive de Notre jeunesse dans la vie économique, sociale et culturelle du pays. Nous sommes convaincu que le traitement du chômage des jeunes, dans la conjoncture nationale et internationale, actuelle et future, ne revêt pas seulement une dimension économique, mais comporte aussi une dimension sociale et culturelle, qui requiert la prise en considération, dans Nos options et Nos réalisations, de l'impératif de répondre aux besoins de l'économie et de la société et des mutations qu'elle connaît.

Mesdames et Messieurs

Nous accordons un intérêt particulier aux relations d'amitié et de coopération établies par Notre Conseil, depuis sa création, avec les conseils économiques et sociaux et les organismes similaires en Europe, dans le bassin méditerranéen, en Afrique et en Amérique latine.

Ces relations, autant qu'elles permettent de faire connaître Notre jeune expérience dans les domaines du développement économique et du traitement du problème du chômage des jeunes, sur la base du dialogue et de la participation des partenaires économiques et sociaux, autant elles donnent l'opportunité aux cadres de Notre Conseil et à ses membres de s'imprégner des expériences des autres nations et de s'inspirer des aspects qui s'adaptent le mieux aux spécificités de Notre pays, de Notre économie et de Notre patrimoine social et culturel.

Dans le souci de jeter des ponts avec ces expériences et de s'ouvrir sur celles qui peuvent le mieux Nous inspirer, Nous avons veillé à abriter le troisième sommet des conseils économiques et sociaux euro-méditerranéens, et Nous avons eu le plaisir d'être le premier pays sud-méditerranéen à organiser une telle rencontre, une rencontre qui conforte les constantes géographiques, historiques et civilisationnelles de Notre pays, de par sa vocation de trait d'union entre les civilisations et les peuples et en tant que partenaire agissant dans l'édification de l'espace euro-méditerranéen projeté.

Dans cette même optique, Nous avons présidé, à Casablanca, la séance d'ouverture de cette rencontre et avons pris connaissance de ses résultats. Abstraction faite des sujets importants traités lors de cette manifestation, Nous estimons que parmi ses plus importants résultats figurent la dynamisation des mécanismes de consultation institutionnelle qui constitue, à Notre époque, la pierre angulaire de tout édifice démocratique, et la consécration de cette consultation en tant qu'objet des relations de coopération entre les pays du bassin méditerranéen, dans le but de traiter selon une approche collective les répercussions prévisibles de la mondialisation sur le destin commun de ces pays.

Mesdames et Messieurs

Vous n'êtes pas sans savoir tout l'intérêt que Nous accordons au thème de l'actuelle session, à savoir «mondialisation, développement rural et emploi des jeunes», tant le développement rural constitue une priorité nationale dictée par Notre longue expérience de développement dans les zones rurales. Cette expérience a permis à Notre pays d'accomplir des réalisations importantes dans les domaines de la mobilisation des ressources hydrauliques, de la modernisation des activités agricoles, de l'amélioration du revenu de Nos agriculteurs, de la satisfaction d'une part substantielle de Nos besoins alimentaires, du développement des exportations de Nos produits agricoles, en plus de l'approvisionnement de Nos cités en eau. Toutefois, ce développement n'a pas été d'un niveau suffisant, ni accompli de manière à permettre à tous Nos citoyens des zones rurales d'en tirer profit.

Notre monde rural continue en effet de souffrir d'un déficit dans les domaines des infrastructures et des services sociaux, ainsi que de l'extension du phénomène de la pauvreté et de l'analphabétisme. Ce déficit pourrait s'aggraver à cause des retombées actuelles et futures de la mondialisation, et devenir une menace pour la stabilité, la cohésion et le développement de Notre société si Nous n'assurons pas Notre préparation et ne prenons pas les mesures nécessaires pour remédier à ces conséquences.

Cependant, Nous devons être en même temps conscients que la mondialisation, par delà ses contraintes, revêt des aspects positifs que Nous devons mettre à profit pour en faire une source de progrès de Notre économie et de Notre société, tout en prenant en considération la nécessité de préserver l'essence de Nos constantes historiques, sociales et culturelles.

Ces considérations étaient présentes dans les orientations que Nous avons prodiguées à Notre gouvernement lors de la préparation du plan quinquennal. Nous avons ainsi décidé que celui-ci fasse du développement rural l'une des priorités de Notre politique de développement que Nous voulons globale et capable d'intégrer la population rurale dans le processus de développement général du pays.

Cela exige de Notre part de grands efforts pour permettre au secteur agricole de répondre aux besoins alimentaires croissants de la population, de s'adapter aux exigences de l'ouverture et de garantir les conditions d'une diversification des sources de revenu de la population rurale, à travers la promotion des activités non agricoles qui sont appelées à s'inscrire parmi les fondements de Notre stratégie de développement rural.

Toutefois, autant Nous portons Notre intérêt aux aspects économiques du développement de Nos zones rurales, autant Nous plaçons la formation de l'élément humain dans le milieu rural à la tête de Nos préoccupations. Car la résorption du déficit dont souffre celui-ci dans différents domaines, est tributaire de l'effort visant à faire accéder Nos citoyens dans cette partie du territoire national, et en particulier les jeunes et les femmes, au savoir-faire et aux compétences qui leur permettront d'assumer le changement qu'implique le développement rural.

Nous ne devons pas perdre de vue l'impératif de prendre en considération, dans Nos programmes, Nos interventions et Nos méthodes

de gestion, l'aspect vital que revêt la préservation de Notre patrimoine naturel, car seule la rationalisation de l'exploitation de ses ressources est à même de garantir la pérennité du développement escompté et de préserver les intérêts des générations futures.

Si le développement rural requiert le renforcement du rôle de l'état et des collectivités locales au bénéfice du monde rural, il appartient à Nos institutions financières d'assumer leur part de responsabilité, comme il revient aux organisations professionnelles et aux structures sociales de s'impliquer avec l'efficacité requise dans cet important projet national.

Mesdames et Messieurs,

Le développement rural, selon la conception dont Nous avons tracé les grandes lignes, est un programme ambitieux et à long terme dont la réalisation requiert un effort de longue haleine, la mise à contribution des efforts et des énergies de tous, ainsi que la persévérance et la détermination face aux difficultés et aux écueils et un changement radical des mentalités et des comportements.

Il ne fait pas de doute que ce modèle de développement fait de la fonction consultative un moyen, non seulement de consécration de la pratique démocratique, mais aussi de mobilisation de la société dans son ensemble autour des questions que pose le développement de Notre pays, en général, et du monde rural en particulier. Aussi, l'intérêt national commande d'approfondir et de diversifier la consultation et d'en développer les méthodes, de façon à en optimiser l'efficacité et à en faire une pratique sociale naturelle.

Puisse Dieu, Le Tout Puissant, vous assister pour accomplir davantage de réalisations au profit de Notre jeunesse et lui ouvrir les portes de l'espoir et du travail. Dieu est omnipotent.

«Dis: Oeuvrez, Dieu, Son Messager et les croyants verront votre oeuvre» (Coran).

Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur vous. »

MAP